

ET SI VOTRE
EXPÉRIENCE
VALAIT DÉJÀ
UN DIPLÔME?

Attestation d'études collégiales - LCA.DT

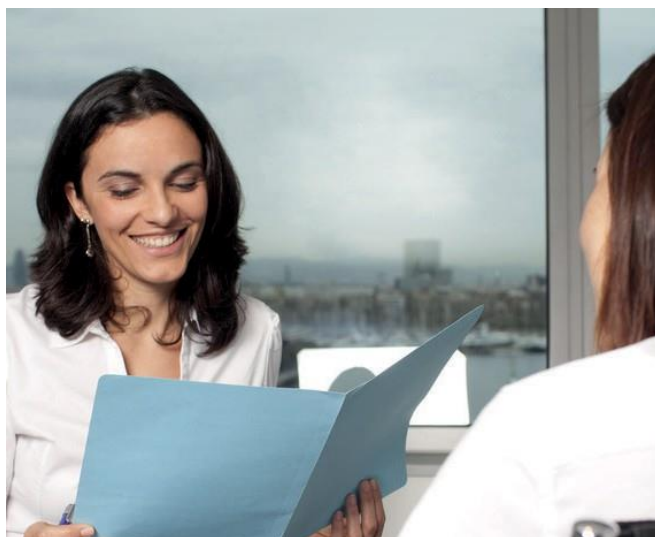
Techniques de gestion des ressources humaines

À QUI S'ADRESSE CETTE DÉMARCHE?

Tout adulte qui possède des acquis académiques et/ou de l'expérience de travail significative en relation avec un programme d'études offert en démarche RAC au Cégep de Trois-Rivières.

La RAC en formation techniques est une démarche qui permet de faire évaluer et reconnaître officiellement ses compétences acquises grâce à des expériences de vie et de travail en lien avec un programme d'études.

Au terme de la démarche, vous recevrez un document officiel (bulletin, diplôme, etc.) attestant les compétences maîtrisées, comme si vous aviez suivi la formation ici-même au Cégep de Trois-Rivières.



rac@cegeptr.qc.ca
819 376-1721, poste 2117

3500, rue De Courval
Téléphone : 819 378-4911
www.cegeptr.qc.ca/formationcontinue



RAC | reconnaissance
des acquis et des
compétences



CÉGEP
TROIS-
RIVIÈRES

FORMATION CONTINUE
ET SERVICES
AUX ENTREPRISES

OBJECTIFS

Ce programme permet d'évaluer vos compétences acquises selon vos expériences de travail. L'objectif de cette démarche est de vous reconnaître, à la suite à d'évaluations, une ou plusieurs compétences enseignées dans le cadre de ce programme d'études. Sommairement, les compétences visées traitent d'un rôle d'assistance technique au service de gestion des ressources humaines dans une organisation. L'évaluation de vos compétences permettra de vérifier votre capacité à :

- Contribuer au processus de dotation;
- Appliquer la politique de rémunération;
- Exécuter le traitement de la paie;
- Assurer la gestion administrative des dossiers relatifs à la santé et sécurité au travail (SST);
- Assurer la gestion des activités de formation;
- Contribuer à l'application et au respect des lois liées à la gestion des ressources humaines;
- Contribuer à la gestion administrative des relations de travail;
- Communiquer de façon professionnelle, à l'oral et à l'écrit, avec diverses personnes et dans diverses situations.

CONDITIONS D'ADMISSION

Posséder un diplôme d'études secondaires (DES) ou une formation jugée suffisante par le collège, fournir une preuve de citoyenneté canadienne et de résidence au Québec, et satisfaire à l'une des conditions suivantes :

- Avoir interrompu ses études pendant au moins deux sessions consécutives ou une année scolaire;
- Être visé par une entente conclue entre le collège et un employeur ou par un programme gouvernemental;
- Avoir poursuivi pendant une période d'au moins un an, des études postsecondaires.

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'ADMISSION

- Posséder une expérience de travail significative en ce qui concerne l'exécution de tâches reliées au support d'un service des ressources humaines;
- Fournir un certificat ou une attestation confirmant l'absence d'antécédents judiciaires, en raison de la spécificité de la tâche.

POTENTIEL DE RECONNAISSANCE

Nombre de cours : **15**

Nombre de compétences : **15**

LISTE DES COMPÉTENCES

Numéro	Nom du cours	Nombre d'heures
BU10	Analyser la fonction de travail et le rôle de soutien aux ressources humaines	45 h
BU11	Utiliser des outils d'application courante	60 h
BU12	Communiquer en contexte professionnel	75 h
BU13	Contribuer à l'application et au respect des lois liées à la gestion des ressources humaines	45 h
BU14	Contribuer au processus de dotation	75 h
BS4Y	Corriger des textes français liés au monde des affaires	45 h
BU15	Produire des documents d'affaires liés aux ressources humaines	60 h
BU16	Appliquer des fonctions d'un chiffrier lors d'opérations liées à la gestion des ressources humaines	60 h
BU17	Appliquer la politique de rémunération de l'organisation	60 h
BU18	Assurer la gestion administrative des relations de travail	45 h
BU19	Assurer la gestion des activités de formation	45 h
BU20	Contribuer à la gestion administrative des relations de travail	45 h
BU21	Exécuter le traitement de la paie	60 h
BU22	Utiliser des outils technologiques dans la planification et l'organisation du travail	45 h
BU23	Exercer la fonction de soutien aux ressources humaines	180 h
Total : 945 heures (30.66 unités)		

Frais à la charge du candidat :

- Paiement de **30 \$** pour couvrir les droits d'admission en Reconnaissance des acquis et des compétences.
- Paiement de **75 \$** pour les droits d'inscription en Reconnaissance des acquis et des compétences.
- Paiement de **50 \$/compétence** pour les droits de Reconnaissance des acquis et des compétences (évaluation et tutorat), jusqu'à concurrence de **500 \$**.